70e Année. 11e Série. Tome II. N° 7 18 Février 1899

# GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

*JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ*

**INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.**

Revue de Médecine, Chirurgie, et Obstétrique

*Directeur-Rédacteur en chef :* **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le Chloroforme et ses usages; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Médecine et Politique. — Les Fêtes Médicales. — Association de la Presse médicale française. — La Médecine aux Chandelles : Odéon. — Nécrologie. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée. — Sociétés savantes. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : Les Cours libres et les Femmes docteurs à la Faculté de médecine. — La Peste à Madagascar. — Obstétrique : Du Massage employé systématiquement dans les suites de couches normales, pour activer l'involution utérine; par M. le Dr Pierre Bosc. — Médecine Légale : L'Anthropologie au XXIe siècle : Le jugement des yeux; par MM. Antonini et Henry Lemesle. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

**Illustrations :** Portrait de M. le Dr Delarue (Allier). — Portrait de M. le Pr G. Dieulafoy (de Paris). — Portrait de M. le Pr Potain (de Paris). — Portrait de M. le Pr Landouzy (de Paris).

## BULLETIN

### Le Chloroforme et ses usages.

L'une des substances chimiques les plus utiles à l'humanité est certainement le chloroforme, quoique, chaque jour, elle voit son prestige diminuer. L'éther lui fait, dans le domaine de la grande anesthésie, une concurrence redoutable depuis quelques années.

Mais si ce blanc liquide ne paraît plus autant sourire aux chirurgiens, qui le craignent, il n'est cependant pas sur le point de disparaître de la scène médicale. Un domaine spécial vient, en effet, de lui ouvrir ses portes : il est devenu un accessoire des brigands de grand chemin, au même titre que le revolver ou le laudanum ! Et c'est vraiment une merveille de voir comment MM. les assassins ont réussi à utiliser récemment ses précieuses qualités.

Chacun a pu lire ces jours-ci dans les feuilles quotidiennes avec quelle maestria un aventurier de grande allure l'a employé pour tenter d'empoisonner un voyageur dans un compartiment de chemin de fer. Certes, si nos puissantes Compagnies voulaient (ou pouvaient) adopter une fois pour toutes le vagon à couloir — cette trouvaille de Pullman ! — nous n'aurions pas à enregistrer d'aussi hardies tentatives. Mais il faut vivre avec nos mauvaises habitudes, ou plutôt essayer de n'en point mourir. Arrivons donc aux détails du fait.

L'audacieux voleur a essayé de chloroformiser le voyageur d'un compartiment voisin de celui qu'il occupait. Pour cela il a fait un trou à la paroi du vagon, y a introduit un tube de caoutchouc, et a répandu par ce tube, au-dessus de la face de la personne endormie, un peu de chloroforme. Un peu plus, l'anesthésie vraie, — j'allais dire chirurgicale ! — allait être obtenue, car tout permet de croire qu'on ne voulait pas, dans ce cas, dépasser les limites de somnolence que la loi autorise.

N'est-ce pas vraiment merveilleux de voir ainsi la Science venir au service des voleurs? Et M. Brunetière qui continue à la déclarer en faillite ! Ce qui prouve tout simplement que l'honorable Académicien n'a pas une idée très nette de ce qu'on appelle dans le commerce : faire de mauvaises affaires. Et n'est-ce point stupéfiant, — pour revenir encore à l'hygiène des chemins de fer, — de constater que pareil événement puisse, sur voie ferrée, être enregistré en l'an de grâce 1899 ? Par ces simples réflexions, jugez qui, de nos assassins ou de nos ingénieurs, représentent les amis du Progrès.

Marcel Baudouin.

# GRANDES ACTUALITÉS

## MÉDECINE ET POLITIQUE.

### Le Médecin Député, membre de la Commission des Onze : Commission de la Revision !

On sait que récemment la Chambre des Députés a nommé une Commission de onze membres, qui a été chargée de l'étude des projets de loi de revision.

Ces onze Députés, presque tous avocats, qui ont eu le rare mérite d'être muets pendant les quelques jours où ils ont examiné l'enquête faite à la Cour

M. le Dr DELARUE (Allier),
*Membre de la Commission des Onze* (1).

de Cassation à propos de l'« Affaire », méritent toutes nos félicitations pour leur ardeur au travail, leur discrétion et leur courage civique. Aussi avons-nous été très heureux de découvrir parmi eux au moins un *Médecin ;* et nous nous empressons en conséquence de reproduire son instantané paru dans le *Figaro*. On remarquera que ce commissaire est à la fois avocat et médecin. Evidemment, c'est le Droit qui lui a valu le grand honneur de faire partie de cette commission fameuse ; mais la Médecine n'en a pas moins le... droit d'être fière de son vote.

M. le Dr Gabriel Delarue est député de l'Allier, où il représente l'arrondissement de Gannat. Maire et conseiller général de cette dernière ville. Licencié en droit, et Docteur en médecine. A trouvé moyen, dans cette Chambre où il y a tant d'avocats et tant de médecins, d'être les deux à la fois.

Député depuis 1893. Longue barbe grise un peu inculte : ce qu'on appelait autrefois une vieille barbe. Esprit droit, caractère bourru, de ces gens qui n'aiment pas les chemins de traverse, et se tiennent à cheval sur les principes. C'est une équitation qui, somme toute, en vaut une autre, quoiqu'elle ne soit, malheureusement, plus guère à la mode !

Né en 1846. Aux dernières élections, il a obtenu 9.955 voix, sur 21.410 électeurs inscrits, 17.682 votants ; son concurrent républicain n'a eu que 7.453 voix.

(1) D'après le *Monde moderne*.

## LES FÊTES MÉDICALES

### Le Banquet du Pr G. Dieulafoy.

Jeudi, il y a huit jours, a eu lieu, dans la salle de la rue de Ponthieu, le Banquet offert au Pr Georges Dieulafoy par ses amis et ses élèves, à l'occasion de son élévation au grade de Commandeur de la Légion d'honneur.

M. le Pr Potain, membre de l'Institut, présidait. A la table d'honneur, outre M. le Pr Brouardel,

M. le Pr G. DIEULAFOY (de Paris).

doyen de la Faculté de Médecine et M. le Dr Napias, Directeur général de l'Assistance publique, la plupart des professeurs de la Faculté (MM. Duplay, Proust, Berger, Joffroy, Debove, Raymond, Chantemesse, Hutinel, etc.), un grand nombre de

membres de l'Académie de Médecine, et de médecins et de chirurgiens des hôpitaux (MM. Segond, Pozzi, G. Marchand, Netter, Richelot, Œttinger, etc.). Au total deux cents convives environ.

M. le Pr POTAIN (Paris),
*Président du Banquet Dieulafoy.*

Pendant le dîner, l'orchestre de Desgranges n'a cessé de se faire entendre en sourdine.

Au dessert, des toasts d'une émotion vraiment touchante ont été prononcés par M. le Pr Potain, par M. le Directeur général de l'Assistance publique, au nom des malades des hôpitaux; par M. le Dr Charrier, au nom des élèves du Maître; par M. le Pr Landouzy qui, très éloquemment, a bu à la mère et à la femme du nouveau Commandeur, et à son frère

M. le Pr LANDOUZY (Paris),
*Auteur du Toast à la famille Dieulafoy.*

M. Auguste Dieulafoy, membre de l'Académie des Inscriptions.

M. le Pr Georges Dieulafoy, dans une vibrante et toute simple allocution, a remercié ses maîtres, ses élèves, ses amis, et a clos la série des toasts en buvant à la profession médicale, si noble et si ouverte à toutes les idées de générosité, de tolérance et de justice.

Nous n'avons pas à présenter à nouveau à nos lecteurs M. le Pr Dieulafoy. Rappelons seulement que ses récentes communications sur l'*Appendicite* ont été très goûtées des hommes compétents.

## ASSOCIATION DE LA PRESSE MÉDICALE FRANÇAISE.

**Secrétariat Général :**
93, Boulevard Saint-Germain, — Paris.

Le 3 février 1899 a eu lieu la 43e réunion de l'*Association de la Presse Médicale*, sous la présidence de M. Cézilly, syndic. 26 personnes y assistaient.

I. Le Secrétaire général a donné lecture des deux lettres par lesquelles MM. Cornil et de Ranse, syndics, se retirent de l'Association. De par les statuts, ils ne peuvent plus en faire partie. En effet, le journal que dirigeait M. Cornil cesse de paraître; et M. le Dr de Ranse vient d'abandonner celui qu'il représentait à l'Association. L'assemblée a nommé, à l'unanimité, MM. Cornil et de Ranse *Syndics honoraires* de l'Association de la Presse Médicale.

II. Sont nommés rapporteurs des candidatures pour les journaux suivants : *Annales de Médecine et de Chirurgie infantiles; Écho Médical du Nord; Archives internationales de Laryngologie*, etc.; *Travaux de Neurologie chirurgicale;* MM. Laurent, de Lavarenne, Chevallereau et Delefosse.

III. L'Association prend l'initiative d'organiser en 1900 un *Congrès international de la Presse Médicale*, après avoir entendu le rapport oral de M. Blondel et les remarques du Secrétaire général, qui est chargé de faire auprès de l'Administration de l'Exposition toutes les démarches nécessaires, de façon à ce que ce Congrès soit ajouté à la liste des Congrès déjà officiellement acceptés.

IV. Ordre du jour de la prochaine réunion :

1° *Élection de deux Syndics*, en remplacement de MM. Cornil et de Ranse.

2° *Nomination de Membres honoraires de l'Association.*

Le Secrétaire général,
Marcel BAUDOUIN.

## La Médecine aux Chandelles

### ODÉON

L'Odéon, avec les *Antibel*, tient un succès qui a quelques ressemblances avec celui du *Chemineau*, de tragique mémoire. C'est en effet une paysannerie un peu triste, où les sorciers et la maladie tiennent un petit bout de rôle. Il ne faut pas s'étonner de n'y point voir un brave médecin

de campagne : chacun ne sait-il pas qu'à la ferme, — même en Quercy, où les laboureurs de M. Pouvillon parlent comme des intellectuels un langage fleuri, — il n'est demandé que le moins souvent possible !

Antibel jeune arrive du Tonkin, où il a gagné et les fièvres et la dysenterie. Et il a si mauvais caractère, un teint si jaune, que certainement il y doit avoir sous roche un abcès du foie non diagnostiqué. En réalité, ce qui le mine, ce sous-cartilagineux, ce n'est que la fièvre... d'Amour, affection nerveuse fort commune et très spontanée.

Cet excellent militaire, — presqu'un pioupiou d'Auvergne ! —, blague au demeurant, comme il convient, les drogues et les clystères. Il en est pour l'eau claire de sa chère fontaine, qui ne lui rafraîchit pas d'ailleurs les idées. Franchement il a bien tort d'avoir changé de microbes et remplacé l'*Amœba Coli* par le *Streptococcus Amorosus!* Mais vraiment ce gas là est par trop fin de siècle. Même au Quercy, aimer sa belle-mère, ça ne s'était encore jamais vu !

Marc Ell.

## NÉCROLOGIE

M. le Dr Edmond Ghysselinckx, de Buggenhout (Belgique), enlevé en pleine force de l'âge. — M. le Dr Derkenne, à Hermalle-sous-Argenteau.

# Petites Informations

## *ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.*

**Le Budget des Universités.** — D'après le Rapport sur le budget de l'Instruction publique déposé à la Chambre des Députés pour 1899, l'État abandonne à chaque université les droits d'étude, d'inscription, de travaux pratiques, de bibliothèque, à charge par elle de pourvoir à l'entretien et à la construction des bâtiments et à la création d'enseignements nouveaux. Voici quelques chiffres qui montreront l'importance de ces budgets universitaires.

A Paris, le produit des recettes universitaires donne 1.042.290 fr.; à Lyon, 209.460 fr.; à Bordeaux 179.565 fr.; à Nancy, 126.220 fr.; à Toulouse, 78.705 fr.; etc. Ces recettes dépendent naturellement du nombre des étudiants, et le nombre des étudiants dépend de la valeur de l'enseignement donné. Les Universités sont donc intéressées à bien employer leurs ressources et à s'en procurer de nouvelles.

Les départements, les communes, les particuliers viennent les aider à soutenir cette heureuse concurrence. Les Universités de Lyon, de Montpellier, de Bordeaux n'ont pas été moins favorisées. Des Sociétés d'*Amis de l'Université* se sont partout fondées. Aussi la vie universitaire a-t-elle pris partout un véritable essor. L'Université de Paris a pu, avec ses ressources ordinaires, pourvoir aux dernières installations de la Sorbonne et de la Faculté de Médecine et elle a emprunté 1.700.000 fr. pour construire, rue Cuvier, les bâtiments nouveaux dont avait besoin la Faculté des Sciences. Celle de Lyon emprunte 590.000 francs pour un Institut de chimie et 60.000 francs pour son laboratoire de Tamaris. Celle de Poitiers s'est engagée pour 70.000 fr. pour installer une bibliothèque universitaire. Celle de Bordeaux étudie l'agrandissement de ses Facultés de Médecine et de Sciences.

**Facultés de Médecine.** — *Concours d'Agrégation.* — La Faculté de Médecine de Lyon, par l'organe d'une commission composée de MM. les Prs Ollier, Renaut, Mayet, Lortet, Lacassagne, Crolas, Hugounenq, Boudet, rapporteur, a adressé au Ministre de l'instruction publique, un rapport sur les réformes à introduire dans le concours de l'agrégation de médecine. Dans ce rapport on demande : 1° l'installation à Lyon des concours d'agrégation de la Faculté de Médecine de Lyon ; 2° le rétablissement du stage pour les agrégés.

**Ecoles de plein exercice de Médecine.** — Un arrêté du Ministre de l'Instruction publique décide que, dans les écoles de plein exercice et préparatoires de médecine et de pharmacie situées en dehors du siège des Universités, les cours libres sont autorisés par le recteur, après avis du Conseil de l'École.

**Faculté de Médecine de Paris.** — M. le Pr Brouardel est nommé doyen pour une période de trois ans.

**École de Médecine de Beyrouth.** — MM. les Drs Vergely, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, Poirier et Delbet, agrégés à la Faculté de Paris, sont délégués pour aller faire passer les examens de l'École française de Médecine de Beyrouth (Syrie). La mission est partie de Marseille le 2 février dernier.

**Enseignement médical libre.** — M. le Dr Maurice Lenoir a fait récemment à l'Hôpital international une intéressante conférence, au cours de laquelle il a présenté un nouvel appareil, le « *Négatoscope* ». Cet appareil permet d'examiner par transparence les clichés radiographiques, que M. le Dr Lenoir obtient instantanément. Les moindres détails du cliché sont perçus avec une grande netteté et, avec l'aide du « Négatoscope », le médecin peut formuler immédiatement, sans avoir recours au tirage sur papier, son diagnostic sur les cas de tuberculose, de déviation de la colonne vertébrale, appendicite, de rhumatisme articulaire, et tous cas pour lesquels la médecine et la chirurgie ont recours à l'application des Rayons X.

## *ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).*

**Asiles d'aliénés de France.** — *Asile de Bron.* — Le concours de l'Internat de l'Asile s'est terminé par les nominations suivantes : *Interne titulaire*, M. Faure. — *Internes suppléants*, MM. Tissot, Lhoste, Buvat, Vires et Maussire.

**Asile d'aliénés de Montredon.** — Un grave accident s'est produit à l'asile interdépartemental d'aliénés de Montredon, dirigé par des frères et des religieuses de l'Assomption. Plusieurs fous travaillaient dans un immeuble, quand un éboulement se produisit, entraînant un mur de quatre mètres de hauteur. *Deux malades furent pris sous les décombres.* Ce sont les nommés Lhéritier, âgé de quarante-sept ans, et Pegon, âgé de vingt-sept ans. Ils ont succombé quelques instants après aux suites de leurs blessures. Une enquête a été ordonnée.

**Les Prompts Secours à Paris.** — On sait que les personnes ayant besoin la nuit d'un pharmacien ou d'un médecin peuvent s'adresser aux postes de police où un agent est mis à leur disposition. De ce chef, les agents en 1898 ont été requis par 14.182 personnes qui demandaient les services d'un médecin et 11.730 qui avaient besoin d'un pharmacien. — Et on dit que le Service des Prompts Secours est inutile à réorganiser!

**Les Ambulances urbaines en Russie.** — Après Varsovie et Moscou, Saint-Pétersbourg va inaugurer à son tour un service d'ambulances urbaines, sur le modèle des ambulances urbaines de Paris. C'est la Croix-Rouge russe, présidée par Sa Majesté l'Impératrice douairière, qui organise les ambulances urbaines de Saint-Pétersbourg, avec le concours spécial du professeur Véliminoff, médecin de l'impératrice Maria Féodorovna. Déjà on s'était empressé de profiter des documents transmis par les ambulances urbaines de Paris au baron de Mohrenheim. L'œuvre dispose déjà de quatorze voitures. A Moscou, *six voitures* fonctionnent, grâce à la générosité de Mme Koasnetzoff. A Varsovie, *quatre voitures* fonctionnent depuis 1897. On voit que l'initiative française a été appréciée en Russie et y a produit d'excellents résultats.

## *SOCIÉTÉS SAVANTES.*

**Congrès français de Médecine** (5e Session, Lille, 28 juillet 1899). — Le cinquième Congrès français de Médecine s'ouvrira à Lille, le vendredi 28 juillet 1899, sous la présidence de M. le Pr Grasset (de Montpellier). Les trois questions suivantes sont à l'ordre du jour du Congrès : 1° des myocardites; 2° des adénies et leucémies; 3° l'accoutumance aux médicaments. Ont bien voulu accepter de faire des rapports : sur la 1re question, MM. Huchard (de Paris) et Renault (de Lyon); sur la 2e question, MM. Denis (de Louvain) et Sabrazès (de Bordeaux); sur la 3e question, MM. Simon (de Nancy) et Heymans (de Gand). Ces rapports seront imprimés et distribués, un mois environ avant l'ouverture du Congrès, à tous les membres adhérents. Tous les membres du Congrès sont, en outre, libres de faire des communications sur un point quelconque des sciences médicales. Toute demande de renseignements complémentaires peut être, dès à présent, adressée à l'*Agence centrale de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, qui se charge de la transmettre au *Secrétaire général du Congrès.*

**Congrès pour Médecins de Compagnies d'Assurances.** — Nous rappelons que M. le Dr Poels (rue Marie-Thérèse, 2, Bruxelles) vient de lancer une circulaire invitant les médecins belges d'Assurances à assister à un Congrès, qui se tiendra à Bruxelles du 25 au 30 septembre 1899. Le Congrès s'occupera des questions médicales scientifiques relatives aux Assurances. On peut aussi à ce propos s'adresser à nos bureaux.

## *GUERRE, MARINE & COLONIES.*

**Service de Santé militaire.** — *Prix de Chirurgie.* — Le prix de Chirurgie d'armée ne sera pas décerné pour 1898. Le sujet mis au concours pour 1900 est le suivant : « De l'hémostase en campagne, ses moyens, son emploi. » Les mémoires devront parvenir au Ministère de la Guerre (7e direction), avant le 31 décembre 1899.

*Nominations.* — Le pharmacien principal de 1re classe Moullade, de l'hôpital militaire de Vincennes, est désigné pour la réserve des médicaments à Marseille.

*Armée active.* — Sont nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe : MM. les Drs Alix, Beaujeu, Billon, Blondeau, Blondel de Joigny, Blot, Boppe, Bouchart, Busy, Caillon, Chaudoye, Cochois, Comte, Cordier, Courvoisier, Dauthuile, Debève, Delacroix, Delbru, Denaclara, Diénot, Écochard, Fabre, Ga dit Gentil, Gautier, Gavard, Génévrier, Grenier de Cardenal, Gueytat, Hahn, Hochwelker, Humbel, Humbert, Janot, Jojot, Josse, Julié, Jullien, Kolb, Lannou, Laporte, Le Dantec, Le Guelinel de Lignerolles, Lexa, Lorentz, Malaspina, Mercier, Mordant, Morel, Moulin, Munaret, Ouin, Pigeon, Regnault, Rigourd, Robert, Rouchaud, Rouvillois, Savornin, Sirot, Sorel, Sousselier, Spire, Suttel, Tanton, Thouzellier, Trille, Uzac, Vennin, Vergne, Vorbe, Würtz et Wyart, élèves à l'École d'application du Service de Santé militaire.

**Service de santé de la marine.** — Promotion au grade de médecin de 1re classe : M. Vincent.

## *HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).*

**Hygiène de la Ville de Paris.** — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 5e semaine 969 décès, chiffre supérieur à celui de la semaine précédente, mais sensiblement inférieur à la moyenne (1.082) des semaines de février des cinq années précédentes. L'état sanitaire est donc satisfaisant. La fièvre typhoïde a causé 10 décès (en outre 2 décès, notifiés tardivement, survenus pendant la semaine précédente; la moyenne est 6). Parmi eux, 3 décès concernent le quartier Rochechouart. La coqueluche (14 décès) dépasse sensiblement la moyenne (6). La rougeole (15 décès), la scarlatine 2, la diphtérie (9), sont au-dessous des chiffres moyens. La variole a causé 1 décès. Il y a eu 11 suicides et 14 autres morts violentes. On a célébré à Paris 494 mariages. On a enregistré la naissance de 1.249 enfants vivants (630 garçons et 619 filles), dont 868 légitimes et 381 illégitimes. Parmi ces derniers, 64 ont été reconnus immédiatement,

**La peste au Transvaal.** — Une grande émotion a été éprouvée à Middelburg, ville située entre Pretoria et la frontière du Mozambique, à la nouvelle qu'un marchand indien qui, il y a quinze jours, aborda à Lourenço-Marquès, venant de Bombay, et arriva dimanche dernier à Middelburg, avait été atteint par la peste bubonique. Cette nouvelle a rencontré beaucoup d'incrédules; mais des médecins spécialistes ont été envoyés à Middelburg. Les journaux conseillent de prendre de sévères mesures contre l'introduction de la peste dans le Sud africain. La conférence sur la peste de Pretoria a terminé sa session et la plupart des représentants des divers pays ont quitté cette ville.

D'après un télégramme, l'Indien, qui était atteint d'une maladie suspecte et à cause duquel on avait fait une enquête officielle, est mort. Le gouvernement a donné l'autorisation de construire deux hôpitaux. Un mouvement se produit pour demander aux autorités de protéger la communauté transvaalienne contre la peste bubonique par les mesures les plus rigoureuses.

**La rage au Tonkin.** — A Hanoï a été institué un service antirabique, annexé à celui de l'Institut Pasteur de Saïgon. Un médecin des colonies, désigné par le Service de Santé de l'Annam, sera chargé des inoculations.

**Un centenaire.** — Le plus vieux des habitants de la Hollande, M. G. Boomgard, est mort ces jours derniers à Groningue. Il était âgé de cent dix ans. M. Boomgard était capitaine de vaisseau en retraite. C'était le dernier survivant des soldats hollandais qui avaient fait partie de l'armée de Napoléon Ier pendant la campagne de Russie.

**L'Hygiène des repas.** — Voici une jolie anecdote qu'aimait à raconter feu le Dr sir Andrew Clarke, le grand médecin anglais. Sir Andrew Clarke était convaincu de l'importance capitale du régime, et ne manquait jamais d'y insister auprès de tous ses malades. Un jour, un gros bonnet de la Cité, parti d'assez bas et qui avait gagné beaucoup d'argent, vint le consulter. Sir Andrew Clarke lui prescrivit un certain régime et lui fit la liste des mets qu'il pouvait se permettre. Elle était courte. Le richard la lut avec consternation et s'écria : Comment! voilà tout ce que je peux manger après avoir fait une si grosse fortune!

## *DIVERS.*

**Banquet A. Gombault.** — Les amis et les élèves de M. A. Gombault ont décidé de lui offrir un banquet à l'occasion de sa récente nomination dans la Légion d'honneur. Ce banquet aura lieu sous la présidence de M. le Professeur Brouardel, le 22 février 1899, au restauran Marguery, à 7 heures 1/2.

**Banquet Chaput.** — Les élèves et anciens élèves de M. Chaput lui offrent, à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur, un banquet chez Ledoyen, avenue des Champs-Elysées, ce soir 18 février, à 7 heures 1/2.

**Monument Jean Hameau.** — *Comité.* — Les délégués de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux, de l'Association des médecins de la Gironde, de la Faculté de Médecine et de Pharmacie, les représentants des différents journaux médicaux de Bordeaux et quelques amis personnels de G. Hameau, se sont réunis et ont procédé à l'élection des membres du Bureau définitif du Comité d'exécution du monument à élever à la mémoire de Jean Hameau. La souscription est ouverte dès aujourd'hui. On peut envoyer les fonds soit au *Journal de Médecine de Bordeaux*, 8, rue de Cheverus, soit à M. le Dr Hirigoyen, trésorier, 10, rue d'Enghien, à Bordeaux.

**Mariages de médecins.** — La semaine dernière a été célébré le mariage de M. Louis Azéma, avocat à la Cour d'appel, avec Mlle Louise Lixauer, Dr en médecine des Facultés de Genève et de Paris, licenciée ès sciences naturelles. Les témoins du marié étaient M. Delpech, sénateur de l'Ariège, et M. Georges Martin, ancien sénateur; les témoins de la mariée : MM. Lowansten, banquier, et M. le Dr Marfan, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, médecin des hôpitaux. — Nous apprenons le mariage de notre ami, M. le Dr Porson (de Nantes), membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique, ancien président de l'Union des syndicats médicaux de France, avec Mme Delambre, née Le Marc'Hadour. Tous nos compliments à notre ami.

**Les femmes médecins en Amérique.** — Le conflit qui s'est élevé entre le professeur Wiggins, de la Faculté de Médecine de Chicago, et les étudiantes, scandalisées par le qualificatif de « chouette dyspeptique », appliqué par le professeur à la femme considérée au point de vue physiologique, a pris de nouveaux développements. Les étudiantes ont soumis le cas à un plébiscite de la Ligue des femmes exerçant une profession. Cette consultation a abouti à la conclusion que, la chouette étant l'oiseau de Minerve et le symbole de la sagesse, le caractère injurieux de l'expression du professeur Wiggins résidait dans le mot « dyspeptique »! Bien que l'outrage fait au sexe faible perde ainsi beaucoup de sa gravité, la Ligue n'en a pas moins résolu de boycotter la femme qui épousera M. Wiggins, lequel, heureusement pour lui, n'est pas marié. Elle menace le professeur de bien d'autres châtiments plus terribles encore s'il est réintégré dans sa chaire. Jusqu'à présent, toutefois, celui-ci se refuse à faire des excuses à ses trop susceptibles élèves!

# Variétés & Anecdotes.

## Les Cours libres et les Femmes docteurs à la Faculté de Médecine

Notre ancienne collaboratrice, Mlle le Dr Bonsignorio, qui s'est fait une spécialité de l'ophtalmologie, avait demandé, comme nous l'avons annoncé dans un précédent numéro, au doyen de la Faculté de Médecine de Paris, de professer à la Faculté un cours libre de cette science. Le Conseil de la Faculté, puis le Conseil de l'Université

avaient examiné la demande de Mlle Bonsignorio et l'avaient rejetée. Celle-ci vient de former devant le Conseil d'Etat un pourvoi, afin de faire annuler, « pour excès de pouvoir », la décision du Conseil de l'Université. C'est la première fois que le refus d'accorder l'ouverture d'un cours libre provoque l'intervention du Conseil d'État. De plus, c'était la première fois qu'une femme demandait à professer à la Faculté de Médecine un cours libre. Il était donc intéressant, pour ces deux raisons, de connaître les motifs du refus. Voici la réponse que M. Brouardel, doyen de la Faculté, a faite à un reporter du *Temps* :

« Il ne faudrait pas croire que le titre de docteur donne par lui-même le droit de professer dans nos locaux un cours libre. La Faculté a le pouvoir d'accorder ou de refuser, selon son propre jugement, l'autorisation. C'est donc à tort, absolument, que Mlle Bonsignorio argue de son droit. Notre Faculté, il est vrai, a toujours accordé avec une grande libéralité les autorisations de professer de pareils cours, et, je peux le dire, avec une plus grande libéralité que les autres Facultés. Mais, je le répète, elle n'a jamais abandonné son droit de refus. Et même, depuis la constitution des universités nouvelles, depuis qu'un règlement commun a dû être élaboré et que les questions relatives aux cours libres ont dû être portées devant le Conseil de l'Université, c'est la Faculté intéressée qui examine l'affaire et donne son avis. Or, quand nous avons à examiner des affaires du genre de celle dont vous me parlez, voici les deux points que nous envisageons surtout : 1° Le cours proposé est-il utile en quelque manière ? Complètera-t-il en quelque façon l'enseignement officiel de la Faculté ? Ou bien encore le candidat a-t-il une valeur exceptionnelle, une autorité scientifique incontestable 2° Le cours proposé ne présentera-t-il point quelque inconvénient au point de vue de la discipline intérieure ? Tels sont les deux points que nous avons eu aussi à examiner à propos de la demande de Mlle Bonsignorio. Or, qui pourrait dire que l'enseignement de l'ophtalmologie de la Faculté a besoin d'être complété ? La chaire de clinique ophtalmologique, dont le siège est à l'Hôtel-Dieu, est occupée à cette heure par M. le Professeur Panas ; n'est-ce pas assez dire ? Et, d'autre part, les travaux de Mlle Bonsignorio, connus jusqu'à cette heure, n'indiquent pas suffisamment, à notre sens, que cette doctoresse ait eu à développer, dans le cours qu'elle demandait à faire, des points nouveaux. En un mot, il ne nous a pas semblé que l'autorisation de ce cours s'imposât à nous, soit par l'insuffisance de l'enseignement actuel, soit par l'éclat du mérite de l'impétrante. Sur le deuxième point, nous n'avons pas cru qu'il y aurait, à vrai dire, de graves inconvénients à laisser monter dans une de nos chaires une femme ; mais, en tous cas, c'était une expérience à tenter, une expérience sans grand danger, pensions-nous, mais qui sait d'une façon sûre comment tournera une expérience ? Et alors nous avons décidé d'attendre, pour tenter cette expérience, que se présentât une candidate dont l'enseignement s'imposât davantage à la Faculté. Est-il besoin de vous dire, après ces explications, que ce n'est nullement parce que Mlle Bonsignorio est une femme, que nous avons rejeté sa demande ? et que nous n'avons nullement voulu faire de l'antiféminisme, pour ainsi parler ? Mais, chaque année, nous refusons à des hommes des autorisations ! Nul ne se plaint. Mlle Bonsignorio a cru devoir instituer une procédure nouvelle : attendons la décision du Conseil d'État. La section du contentieux du Conseil d'État, par l'intermédiaire de M. Gréard, président du Conseil de l'Université, m'a demandé un rapport ; j'y ai développé les raisons que je viens de vous résumer. Maintenant attendons l'arrêt. »

Et M. Brouardel a communiqué l'arrêté du 5 avril 1886, portant règlement des cours libres, et dont voici l'article 2 : « Toute personne, pourvue du grade de docteur ou du diplôme supérieur de pharmacie, peut être autorisée à faire dans un quelconque des établissements d'enseignement supérieur ci-dessus désignés, des cours correspondants à l'ordre de mérite pour lequel elle a reçu son diplôme. Cette autorisation est donnée par le Conseil général des Facultés, sur la proposition ou après avis de l'assemblée de la faculté ou école près de laquelle le cours doit être ouvert. » Le doyen a attiré une fois encore l'attention sur ces mots : *peut être autorisée*. « Il s'agit bien, répète-t-il, d'un droit pour la Faculté ou École d'accorder ou de refuser. »

## La Peste à Madagascar.

Bien que les rigoureuses quarantaines imposées par les pays voisins aux navires provenant de Madagascar aient pu faire croire que la peste bubonique sévissait dans toute l'étendue de l'île, on sait aujourd'hui que la ville de Tamatave a seule été atteinte et une dépêche de Tananarive, portant la date du 8 février, a annoncé même qu'un seul cas se serait produit du 26 janvier au 6 février.

La brusque irruption du redoutable fléau parmi ces populations ignorantes des principes les plus élémentaires de l'hygiène, dans un pays sans routes tracées, mais sillonné de sentiers qui rendent la surveillance et les précautions à peu près impossibles, faisait craindre, en effet, la propagation rapide de l'épidémie dans l'intérieur de l'île et sur les hauts plateaux ; mais aussitôt que lui parvint la funeste nouvelle, le général Gallieni fit établir, sur toutes les lignes d'étape conduisant à la capitale, de nombreux postes d'observation dirigés par des médecins qui soumirent à une quarantaine de huit jours au moins tous les voyageurs et porteurs se dirigeant vers le centre de l'île ; les colis, marchandises et vêtements y étaient soigneusement fumigés et c'est ainsi que l'épidémie n'a pas pu sortir du cercle étroit où elle avait pris naissance.

A quelque chose malheur est bon ! dit le proverbe. Les Malgaches, pris de terreur, se sont scrupuleusement soumis aux prescriptions des comités d'hygiène qui se sont constitués un peu partout, et la ville de Tamatave a demandé et obtenu l'autorisation d'émettre un emprunt d'un million qui doit être exclusivement consacré à l'expropriation, pour cause d'utilité publique, et à la destruction immédiate des principaux foyers d'infection ; les quartiers habités par les Indiens et les créoles, agglomération de cases entassées les unes sur les autres, coupées de ruelles étroites et tortueuses, formaient un milieu éminemment favorable à la contagion ; elles seront brûlées et personne

ne regrettera la suppression de ce puant hameau qui n'avait pas même l'excuse du pittoresque.

Malgré toutes ces précautions et bien qu'aucun cas suspect n'ait été signalé aux alentours de Tananarive, les indigènes ne sont pas rassurés; une trop grande crédulité leur fait ajouter foi aux calembredaines les plus fantaisistes. Il n'est pas de jour où les médecins ne soient appelés par les fonctionnaires hovas chargés de la surveillance de la ville à visiter de prétendus pestiférés. Ce sont toujours des indispositions insignifiantes, des maladies où des décès qui n'ont aucun rapport avec l'épidémie. Ni les conférences publiques, ni les avis répétés de la *Gazette Malgache* ne parviennent cependant à dissiper complètement les craintes.

Il est d'ailleurs des Européens qui ne se montrent pas moins effrayés que les Malgaches; dans presque tous les magasins et les bureaux de la ville, l'acide phénique est répandu à profusion; on en a mis partout, même dans les salles à manger, et cette odeur caractéristique n'est pas le moindre inconvénient de cette fureur hygiénique; les marchands de chaux, de leur côté, font des affaires d'or; ils ne peuvent suffire aux demandes et, pour peu que cela dure, les rares gisements du précieux calcaire seront épuisés.

Les rats traversent une période qui leur sera fatale; depuis que les Malgaches ont appris, par les conférences des médecins, que la grande mortalité de ces bêtes annonce l'apparition prochaine du fléau asiatique, on s'ingénie à les détruire: souricières, trappes et ratières ont été mobilisées pour s'emparer de ces rongeurs, si nombreux sur les hauts plateaux; sitôt pris, sitôt brûlés et leurs cendres sont enfouies soigneusement sous une épaisse couche de terre.

# OBSTÉTRIQUE

## Du Massage employé systématiquement dans les suites de couches normales, pour activer l'involution utérine;

Par M. Le Dr Pierre Bosc (de Montpellier).

M. le Dr Félix Regnault signalait naguère (1) l'inutilité des semaines passées au lit après l'accouchement, affirmant qu'il y aurait avantage à faire lever les femmes après huit ou dix jours : l'idéal est bien, croyons-nous, de leur permettre au plus tôt le mouvement et le grand air.

A l'encontre de notre confrère, nous estimons cependant qu'il y aurait des inconvénients. Il cite les accouchées des maternités et les femmes du peuple, qui abandonnent le lit après quelques jours : mais les chutes de matrice sont indiscutablement plus fréquentes dans la classe pauvre que dans la classe aisée. Le Dr Regnault cite aussi les accoucheurs d'autrefois ; mais si j'en juge par la lecture des vieux maîtres et la place importante occupée dans les anciens traités par les prolapsus utérins, ceux-ci auraient été plus fréquents jadis que de nos jours ; et certes, ce devrait être le contraire, par les temps qui courent d'asthénie générale et de ptose universelle. On peut donc penser sagement avec les auteurs classiques modernes, qu'il y a inconvénient à faire lever trop tôt des accouchées.

Nous croyons néanmoins qu'il y a moyen d'y arriver sans danger, pour toutes les femmes ayant eu des couches normales.

Si on a fixé la durée d'immobilisation des accouchées, à trois semaines, c'est que c'est le temps moyen nécessaire à l'utérus pour disparaître derrière le pubis et revenir à un volume sensiblement normal. A la formule théorique et empesée des traités classiques: « la femme ne doit se lever qu'après trois semaines », nous voudrions voir substituer le principe plus clinique et plus juste : « La femme pourra se lever dès que le globe utérin aura disparu derrière la symphyse pubienne. » On évitera ainsi de mettre toutes nos épouses dans le même moule, de risquer avec certaines, trop tôt levées, des histoires génitales, ou d'immobiliser inutilement les autres, qui auraient besoin, surtout celles qui nourrissent, de grand air et de mouvement : sur l'utilité de ce dernier, je partage entièrement les vues du Dr Regnault.

Le problème consiste donc à activer la régression utérine. Ne peut-on le résoudre ?

Tous les spécialistes savent parfaitement qu'un massage trop vigoureux sur un muscle atrophié, augmente l'atrophie au lieu de la guérir ; le massage est devenu classique pour le traitement de l'obésité et de la subinvolution utérine. Or l'utérus en involution subit une dégénérescence granulo-graisseuse, et la subinvolution utérine n'est qu'une involution, pathologique par sa lenteur ; le massage qui agit sur la graisse de l'obèse et sur la subinvolution de l'utérus, doit agir sur son involution normale. Telle est l'idée directrice.

Notre spécialité ne nous amenant pas à faire d'accouchements, nous n'avons eu que deux occasions d'appliquer notre procédé, et ce, pour rece-

1. Félix Regnault. Quand doit se lever l'accouchée? *Correspondant Médical*, 30 sept. 1898, p. 12.

voir nos deux filles en ce bas monde. Les résultats obtenus nous paraissent devoir encourager de nouvelles tentatives dans ce sens.

Voici l'exposé de nos deux cas. Il s'est agi en 1896 d'une primipare et en 1898, de la même parturiente secondipare. Grossesses normales avec conservation des habitudes et de l'activité jusqu'au moment de l'accouchement. Accouchements normaux et assez rapides : six heures pour le premier, trois heures pour le second. Délivrances naturelles, mais retardées ; une heure dans les deux cas. Filles petites : 2.750 gr. dans le premier cas et 2.550 gr. dans le second.

Premier massage immédiatement après la délivrance. Ensuite un massage journalier pendant huit jours, dans le premier cas, et deux massages par jour pendant quatre jours, dans le second.

Dans les deux cas, l'odeur fade des lochies s'est manifestée avec intensité dans les 24 premières heures ; les dites lochies sont devenues dans le même temps séro-sanguinolentes ; du 10e au 12e jour disparition *pratique* de l'odeur et de l'écoulement réduit à une simple humidité. Dans la première observation, la parturiente qui ne nourrit pas, avait au septième jour un utérus dépassant à peine le rebord du pubis, et se levait vingt minutes pour un essayage de robe ; le lendemain, l'utérus a réintégré le petit bassin, la parturiente se lève avec autorisation de garder la chaise longue, mais elle est absolument indocile (nul n'est prophète dans son pays), et reprend complètement sa vie habituelle. Retour de couches à la sixième semaine, depuis, état utérin absolument normal et seconde grossesse huit mois après. Dans la seconde observation, lever et reprise de la vie habituelle au neuvième jour ; nourrissage ; suites excellentes.

Si nous admettons avec les classiques que les lochies restent purement sanglantes pendant trois jours, que seulement, alors elles deviennent muco-sanguinolentes et présentent avec intensité leur odeur fade, qu'elles persistent ensuite jusqu'à la troisième semaine et que ce n'est guère aussi qu'à cette époque que l'utérus disparaît derrière le pubis, on voit tout ce que paraît nous avoir donné le massage.

La technique est des plus simples : frictions circulaires sur le fond du globe utérin, pendant quatre ou cinq minutes, une ou deux fois par jour. La perception de l'utérus à travers la paroi abdominale des nouvelles accouchées est si facile et la technique si élémentaire, que le mari peut lui-même faire l'opération d'après les indications du médecin ou de la sage-femme.

Le massage n'a pas été, que nous sachions, employé systématiquement pour activer l'involution utérine normale ; on voit pourtant toute l'importance de cette application : possibilité pour toutes les femmes à suites de couches normales, de se lever du huitième au dixième jour, sans aucun des dangers signalés. Nous espérons que la simplicité du procédé et son indiscutable portée pratique le feront essayer par nos confrères et par les accoucheuses, et si de plus nombreuses observations obligent à modérer ses prétentions, nous croyons fermement qu'il restera des cas nombreux dans lesquels il pourra rendre service.

## MÉDECINE LÉGALE

### L'Anthropologie criminelle au XVIe Siècle : Le Jugement des yeux ;

Par Antonini (de Bergame) et Henry Lemesle.

Dans une époque où la criminalité et l'aliénation mentale, ces deux sœurs jumelles, viennent porter des coups si rudes et si décisifs au bloc de la responsabilité morale, il n'est pas indifférent, remontant l'évolution scientifique, de mettre en lumière ceux qui furent les précurseurs de C. Lombroso.

C'est dans cet esprit que nous avons fait connaître récemment *S. Fuchsius* (XVIIe siècle). Aujourd'hui nous tenons à signaler l'œuvre d'un médecin de Bergame, *Guillaume Gratarol* (1555). Si dans le *Traité sur la prédiction des mœurs par la considération de la face et parties du corps*, que le hasard a fait découvrir à l'un de nous, certaines parties rappellent les scènes divinatoires d'alors, il est, par contre, des passages dignes de figurer aux chapitres de l'*Homme criminel*. Le criminologiste peut trouver de nombreuses perles dans l'inévitable fatras. Il en va ainsi pour le *Jugement des yeux*.

« Les physiognomistes confirment leurs opinions et jugements par l'indice des yeux. Les yeux sont humides et formés de sept tuni-

ques avec trois humeurs. Les passions de l'âme sont démontrées principalement par les yeux, comme suit : tribulation, joyeuseté, amour, haine..; les yeux ont quatre couleurs principales, à savoir : noire, un peu blanche, diverse et blonde. — Les yeux qui sont gros dénotent timidité et pusillanimité. Les yeux étendus sur le devant, déclarent la folie de l'homme ; mais quand ils sont enfoncés, ils dénotent une subtilité malicieuse. Quand les yeux se meuvent difformément, tellement que maintenant ils courent, maintenant ils se reposent, c'est signe de grande malice, et que tels gens sont pleins de cogitations méchantes et de mauvaise condition. Ceux qui remuent les yeux légèrement, avec une vue aiguë, sont larrons, infidèles et pleins de fraude. J'en ai noté plusieurs, voire dès mon enfance, qui à la fin ont été pendus pour leur larcin... Ceux qui ont le regard comme les femmes sont paillards et sans vergogne... Les yeux qui sont comme jaunes signifient crudelité et déception ; comme il appert assez en les moquereaux et aux homicides. — Les yeux petits signifient malice, folie. Les yeux qui se mouvent comme en tournant uniformément signifient mauvaises mœurs et gens adonnez à tous vices : empoisonneurs et gâteurs de leur famille domestique, comme étaient Thieste, Thiereus et Medea qui ont gâté et mis à mort leurs enfants de leurs propres mains.

« De la variété des taches des yeux vient la diversité des mœurs et la multitude des vices ; et de cette grande vérité le jugement honnête et louable est corrompu... Les yeux bien mobiles et agus signifient larcin, ce qui est attribué aux oiseaux de proie. Quand les yeux sont grands et riants, c'est signe d'un homme hébété, luxurieux et qui ne prévoit point à l'avenir. L'œil concave signifie malice, l'œil éminent dénote folie. Les yeux joyeux signifient luxure, cela est référé aux coqs, aux corbeaux, etc... Le loup est un animal ravissant, irascible, insidiateur, audacieux et violent. Et les hommes qui ensuivront les conditions d'icelui auront en premier lieu le nez fort crochu, tiré en bas, les sourcils conjoints et pelus, les yeux petits, fermés, un peu caves, la tête petite et raide, le corps pelu, les cheveux longs, les jambes retirées et resserrées. Et telle manière de gens serait caux et méchants se réjouissant en meurtres et faciles à se courroucer. »

Ce *jugement des yeux* est suivi des jugements de la *teste*, de la *face*, du *front*, des *couvercles des yeux* ou *paupières*, des *sourcils*, des *mâchoires*, des *joues*, des *oreilles*, de la *voix*, de l'*alaine*, etc, et dans toutes ces observations nous trouvons de singulières contributions à la constitution d'un type criminel. Gratarol est un déterministe résolu, préoccupé de nous donner le moyen avec lequel le naturel peut être cherché par certains indices du corps humain et « persuadé qu'un chacun ensuit la semence de sa nature. »

Œuvre originale au premier chef, sur laquelle nous nous réservons de revenir de façon plus approfondie.

## LES LIVRES NOUVEAUX

**Hygiène et thérapeutique des maladies de la bouche**; par le Dr Cruet. — Paris, 1898, 1 vol. in-16 de la *Bibliothèque d'Hygiène thérapeutique*, cartonné toile, tranches rouges (Masson et Cie, éditeurs).

Étudier les maladies de la bouche, non seulement en elles-mêmes, mais encore dans leurs rapports évidents avec les maladies générales et de voisinage ; en fixer l'étiologie et la pathogénie, et déduire de ces connaissances nécessaires les éléments d'un traitement rationnel et des règles d'hygiène facilement applicables : tel a été le but poursuivi par l'auteur. De cette étude il résulte tout naturellement que l'hygiène buccale a pris dans l'hygiène générale une place de plus en plus prépondérante et est devenue la condition indispensable de la conservation de l'état de santé. Le livre s'adresse donc non seulement aux spécialistes des maladies de la bouche, mais à tous les médecins et à tous les hygiénistes. Tous nos compliments à l'auteur, notre ami, M. Cruet.

**Congrès national d'Hygiène et de Climatologie médicale de la Belgique et du Congo** (seconde partie : Congo). — 1898, Bruxelles, Imprimerie de l'Acad. roy. de Méd. et de l'Acad. roy. des Sc., in-4°, 890 pages, 66 pl., dessins et diagrammes.

La première partie avait trait à la marche de la tuberculose en Belgique et à l'établissement de stations de repos, de convalescence et de cure ; en un mot de sanatoria, abordables aux classes les moins aisées de la société. — La seconde partie a trait à tout ce qui concerne le Congo. Les cinq chapitres relatifs à cette région sont : 1° Le climat météorologique, par MM. A. Lancaster et E. Meuleman. 2° La constitution du sol, par M. J. Cornet. 3° Morbidité et mortalité. Renseignements statistiques, par MM. Alexandre Bourguignon, G. Dryepondt et Ch. Firquet. 4° Adaptation, Acclimatement et Hygiène, par MM. Alexandre Bourguignon, G. Dryepondt et Ch. Firquet. 5° Conditions physiques, climatologiques et hygiéniques des principales stations, missions, etc. Cette étude, qui est le résultat de nombreuses recherches, est donc très intéressante, puisqu'elle donne, au point de vue médical, tout ce que nous pouvons désirer connaître sur cette vaste et importante région africaine.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

## AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

*VIALELLE et PERRY,*
*Imprimerie, 1, rue du May.* — Toulouse.

PÉDEBIDOU (AD.). — **Un Voyage d'étude aux eaux minérales du centre de l'Europe.** — Broch. in-8° de 16 pages, Toulouse, 1898.

*A. MAJESTÉ et L. BOUCHARDEAU*
*Imprimeurs, 2, rue Gutenberg.* — Châteauroux (Indre).

PITSCH. — **De l'emploi du bromure d'éthyle comme anesthésique dans les cas d'extractions multiples.** — Broch. in-8° de 8 pages, Châteauroux, 1898.

*DEUTSCHEN MEDICINISCHEN WOCHENSCHRIFT.*
Berlin.

SCHANZ (Fritz). — **Die angeborenen Lidkoloboma und ihre Beziehung zu den Gesichtsspalten.**
(Tiré à part du « *Deutschen Medicinischen Wochenschrift* » n° 18, 1898). Fasc. in-8° de 6 pages, Berlin, 1898.

*STEINHEIL (G.), 2, rue Casimir-Delavigne.*— Paris.

REYMOND (E.). — **Titres et publications.** — Broch. in-8° de 48 pages avec 21 figures dans le texte, Paris, 1898.

*DOSMOND, 147, rue du Temple.* — Paris.

RIBARD (Elisée). — **Crymothérapie locale dans la tuberculose pulmonaire.** — Broch. in-8° de 16 pages. Paris, 1898.

*F. TERNADE, Imprimerie Modèle, 18, rue Richer.*— Paris.

MARX. — **Sur quatre cas de folie postopératoire.** — Broch. in-8° de 4 pages, Paris, 1898.

MARX. — **De l'administration du bleu de méthylène dans les suppurations de l'appareil urinaire.** — Broch. in-8° de 8 pages, Paris, 1898.

*Bureaux de LA MÉDECINE INFANTILE*
*71, avenue d'Antin.* — Paris.

VALUDE (E.). — **Trois cas de tumeur orbitaire chez l'enfant.** — Broch. in-8° de 8 pages, Paris, 1898.

ANTONELLI (A.). — **A propos de syphilis infantile.** — Broch. in-8° de 8 pages, Paris, 1898.

D'ASTROS (L.). — **Les palpitations chez l'enfant.** — Broch. in-8° de 8 pages, Paris, 1898.

ALVAREZ (G.). — **Fracture intra-utérine du crâne.** — Broch. in-8° de 8 pages, Paris, 1898.

*KLINISCHE-THERAPEUTISCHE WOCHENSCHRIF T.*

SCHNIRER. — **Separat-Abdruck aus « Klinisch-therapeutische Wochenschrift » herausgegeben.** — Broch. in-8° de 16 pages, Vienne, 1898.

*CARRÉ, 3, rue Racine.*— Paris.

DURAND-FARDEL (R.). — **Les travaux de la Société d'Hydrologie de Paris en 1897.** — Broch. in-8°.

DURAND-FARDEL (R.). — **Lymphatisme, scrofule et eaux minérales.** — Broch. in-8° de 20 pages, Paris, 1898.

## AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS. — 93, BOULEVARD ST-GERMAIN, 93. — PARIS

**Postes Médicaux vacants.**

1° Commune d'Étrepilly (Seine-et-Marne). Poste médical à prendre. La commune pourrait donner une subvention de 800 francs, pendant deux ans.

2° Poste de sage-femme à céder, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), commune de 2.400 habitants.

3° Commune de Marnay (Saône-et-Loire). Poste médical à prendre.

4° Bonne clientèle à céder à 2 heures de Paris. Rapport 9 à 10.000 francs. 1.500 francs de fixe.

5° Médecin de Chemin de fer. Céderait chevaux, voiture et installation.

6° Commune de Bussières-les-Belmont (Haute-Marne). Poste médical à prendre.

7° Situation exceptionnelle offerte à jeune médecin cherchant à se créer une clientèle. — Il faut disposer de 15.000 francs.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, Boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

# Archives Provinciales de Médecine

SOMMAIRE du n° 2: 1er février 1899. — A. Combemale et Desoil (de Lille) : Note sur un mal de Bright avec albumine acétosoluble. — A. Monnier (de Nantes) : Contribution à l'étude de la tuberculose intestinale à forme hypertrophique (2 Fig.).— A. Halipré (de Rouen) : Kératodermie symétrique des extrémités (3 Fig.).— Caubet (de Toulouse) : La Faculté de Médecine de Toulouse (9 Fig.).— Charles Bernarbeig (Le Havre) : De l'Assistance à domicile pour les femmes indigentes en couches. — V. Civel et E. Lenoble (de Brest) : Étude clinique et anatomique du cancer secondaire du myocarde à propos d'un cas de fibro-sarcome télangiectasique de la paroi thoracique généralisé aux poumons et au cœur. — Ce numéro de 76 pages renferme dans le texte 14 photogravures en relief, dont 12 à la demi-teinte et 2 au trait, et 3 portraits hors texte.

**INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE**
PARIS — *93, Boulevard Saint-Germain, 93* — PARIS

Viennent de paraître

# LA SUTURE INTESTINALE

*Histoire des différents procédés d'Entérorraphie*

PAR

***M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN***

Les auteurs du présent livre ont entrepris d'écrire l'histoire complète de la *Suture intestinale*. Ils ont recherché, dans tous les âges chirurgicaux, les procédés successivement employés par les opérateurs; ils les ont décrits, figurés, étudiés, sinon critiqués, et comparés. L'ordre chronologique convenait seul à un ouvrage destiné à suivre pas à pas l'évolution progressive de l'art et de la technique sur ce point très spécial; les auteurs l'ont adopté dans le corps du livre. Toutefois, dans un dernier chapitre, ils se sont efforcés de rapprocher logiquement les différentes méthodes.

Il faut avoir brassé soi-même le sujet pour se rendre compte de l'immense travail que viennent d'accomplir MM. Terrier et Marcel Baudouin. Ces descriptions successives de procédés de suture intestinale faits de minuties, quelquefois bien compris et inspirés par de saines connaissances chirurgicales et physiologiques, quelquefois arides pour le lecteur, réclament de la part de l'historien une lucidité d'esprit, une patience, une imagination dont on se fait peu l'idée. Il faut d'abord lire le mémoire original de l'auteur dont on veut décrire le procédé, deviner l'idée inspiratrice, comprendre la description souvent obscure, comprendre les figures explicatives et quelquefois trompeuses; enfin, s'efforcer de donner soi-même une description irréprochable, dont la clarté illumine le lecteur. En vérité, c'est un casse-tête! Or, MM. Terrier et Marcel Baudouin ont décrit de la sorte tous les procédés successivement éclos, tous les instruments vieux ou nouveaux, qui sont nés à la science. Et leur livre, malgré l'ordre chronologique, n'est pas un simple dictionnaire! En effet, grâce aux nombreuses et belles tables qui terminent le volume, grâce aux têtes de chapitre, dans lesquels ils ont encadré leurs descriptions, le lecteur peut avec la plus grande facilité se retrouver, évoluer et trouver tous les documents qui l'intéressent.

En vérité, je ne crains pas de l'affirmer : il s'agit d'un véritable monument scientifique, qui honore la science française autant que les auteurs.

(*Arch. méd. de Toulouse*). Pr JEANNEL.

# Chirurgie de l'Utérus

Par **Henri DELAGÉNIÈRE** (Le Mans),

Membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Paris*.

Un vol. de 465 pages, avec 378 Fig. dans le texte. Prix: **10** fr.

# Archives Provinciales de Médecine

ET

## ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Rédacteur en Chef : Dr **Marcel BAUDOUIN**

BUREAUX :

*PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93 — PARIS*

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés franco à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT des *Archives provinciales de Médecine* et *de Chirurgie*, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

**PRIX DE CHAQUE ABONNEMENT**

| | |
|---|---|
| France et Algérie | 20 francs |
| Recouvré à domicile | 20 50 |
| Pays étrangers compris dans l'Union postale | 23 » |

**Prix de chaque Numéro.** . **2** francs

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de la Revue expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

## AGENCE CENTRALE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

### *Abonnements combinés*

Par suite d'une entente avec les diverses administrations des journaux édités par l'Institut de Bibliographie, *Archives provinciales de Chirurgie* (A. C.), *Archives provinciales de Médecine* (A. M.), *Gazette Médicale de Paris* (G. M.), nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs une combinaison leur permettant de jouir d'une réduction importante sur le prix ordinaire des abonnements.

| JOURNAUX | ABONNEMENT ANNUEL | JOURNAUX | ABONNEMENT ANNUEL | JOURNAUX | ABONNEMENT ANNUEL | TOTAL | ABONNEMENT l'ensemble à prix réduit |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Fr. | | Fr. | | Fr. | Fr. | Fr. |
| **A. C.** | **20** | **A. M.** | **20** | **G. M.** | **10** | **50** | **40** |
| **A. C.** | **20** | **A. M.** | **20** | — | » | **40** | **35** |
| **A. C.** | **20** | **G. M.** | **10** | — | » | **30** | **25** |
| **A. M.** | **20** | **G. M.** | **10** | — | » | **30** | **25** |


*Le Directeur-Gérant :* Marcel BAUDOUIN.

Paris. — Imp. LAPLACE, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.